

Étain



Devant l'église, le Sourire de l'ange
Le sculpteur Jean-Jacques Jofa (à droite) a été retenu pour créer une œuvre sur le thème de la Piété dans le cadre du circuit Ligier-Richier. Cette sculpture, intitulée « Le Sourire de l'ange », est installée devant l'église. En page Étain

Romagne-sous-Montfaucon



L'adieu aux grands sapins
Pour raisons de sécurité, les grands sapins presque centenaires du cimetière allemand ont été coupés et le terrain maintenant débarrassé des immenses tas de grumes et branches. Mais l'émotion est toujours vive chez les habitants. En page Stenay

Pagny-sur-Meuse



« J'aurais voulu être un artiste »
Proposer un karaoké vivant était une première pour le comité des fêtes. Une idée originale qui a permis à de nombreux participants de pousser la chansonnette tout en étant accompagnés par un orchestre ou une vidéo. En page Commercy

Nettancourt



Une brasserie ludique
Au-delà de la vente de bières biologiques, les fondateurs de la fabrique artisanale ont une autre ambition. Celle d'ouvrir le lieu et d'en faire un endroit d'échanges où l'on peut jouer par exemple, à l'image du café du village de l'époque. En page Revigny

Armée

Régiments : le soulagement

La loi de programmation militaire présentée hier a confirmé que la Meuse était épargnée par de nouvelles restructurations.

Soulagement en Meuse ! Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense a confirmé hier le maintien des deux régiments meusiens. La nouvelle loi de programmation militaire marquée du sceau de la rigueur ne passe pas par la Meuse. Jusqu'en 2019, Thierville (1er RCH) et Étain (3eRHC) n'ont plus à s'inquiéter. « La vigilance devra toujours être de mise. À nous de monter la pertinence de la base et de continuer à la valoriser », explique le député Jean-Louis Dumont.

Mis à part la fin du CIRFA (centre d'information et de recrutement des forces armées) de Bar-le-Duc qui disparaît selon les décisions de la dernière loi de programmation, aucune restructuration ne touchera le département qui vient de voir disparaître le 8e RA. Après avoir été très malmenée, la Lorraine est peu impactée par la nouvelle loi.

La Meuse respire. À Thierville, Verdun et Étain surtout. Les élus sont ravis de cette issue. À commencer par Jean-Louis Dumont et Christian Namy. Dans un communiqué commun, les deux parlementaires se félicitent d'avoir été entendus : « Aucune de ces annonces ne concerne la Meuse en 2014. C'est un véritable soulagement pour notre département qui a déjà perdu près de 3.000 emplois militaires depuis une vingtaine d'années. Les contacts que nous avons établis avec le ministre, son cabinet et l'État-major puis les démarches délicates que nous avons accomplies pour les convaincre de préserver notre département ont porté leurs fruits. Nous poursuivons



■ Avec le maintien des chasseurs et des hélicoptères, la Meuse demeure une terre militaire.

Photo Franck LALLEMAND

ce travail avec la même vigilance et la même détermination dans les mois et les années qui viennent. »

Jean Picart, maire et conseiller général d'Étain ajoute : « Le 3e Régiment d'hélicoptères de combat est non seulement maintenu mais renforcé. C'est une excellente nouvelle. Je salue la solidarité entre les élus du conseil général pour sauver la base de Rouvres-Étain. Ainsi que la mobilisation des officiers de l'État-major, qui ont toujours argumenté sur la qualité de notre espace aéronautique. Le ministre de la Défense a tenu compte des difficultés de la Meuse. Et s'est souvenu de la dette de l'État à la Codecom d'Étain. Aujourd'hui, nous sommes soulagés mais nous restons vigilants. Notre prochain combat : faire en sorte d'avoir le

NH 90 en 2020 (NDLR : nouveau modèle d'hélicoptère). »

Samedi, Jean-Picart retirera officiellement la banderole de soutien au 3e RHC accroché à la façade de la mairie d'Étain en guise de protestation. De son côté, Claude Antion, maire de Thierville-sur-Meuse n'avait « pas beaucoup d'inquiétude sur le 1er régiment de Chasseurs. Mais je suis toujours sur mes gardes ! En 2008, le ministre Hervé Morin m'avait assuré qu'il n'y aurait aucune restructuration. Résultat : un escadron de 200 hommes en moins... Le maintien est une très bonne nouvelle. C'est un régiment très bien coté, qui a la chance de bénéficier d'un terrain de manœuvre à quelques mètres... C'est une bonne chose pour le Verdunois et la Meuse. »

Émilie FIEROBE et Sébastien GEORGES

Base de défense

► Mises en place lors de la dernière restructuration pour mutualiser et assurer le soutien et la logistique de plusieurs régiments, les bases de défense n'ont pas été évoquées dans la loi par le ministre de la Défense. En raison de la dissolution du 8^e RA, certains imaginaient que celle de Verdun pouvait être remise en cause. En effet, elle se réduit depuis juillet à deux régiments et à un dépôt de munition au Roselier, qui lui aussi est maintenu. Non loin, se trouve à Charleville, le 3e Régiment du génie qui constitue à lui seul une base de défense. L'idée de rassembler les quatre unités au sein d'une base de défense unique n'a finalement pas été réalisée. Verdun garde donc sa base de défense.

Faits divers

Camion en feu : 4 km de bouchon sur la RN4



■ Le chargement du poids lourd se serait embrasé, à la suite de l'éclatement d'un pneu qui aurait pris feu, enflammant le contenu de la remorque. Photo Daniel WAMBACH

IL NE FAISAIT PAS BON emprunter la RN4, dans le sens Paris/Nancy, hier en fin de matinée. Le chargement d'un poids lourd, transportant des balles de papier s'est en effet embrasé, à environ un kilomètre après la sortie Méné-la-Horgne, un village situé entre Commercy et Void-Vacon.

Résultat de ce sinistre, un bouchon de quatre kilomètres s'est formé sur cette voie express, durant près d'une heure trente, malgré l'intervention rapide des secours. Arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers venus des casernes de Ligny-en-Barrois, Commercy et Void-Vacon, sous le commandement du Lieutenant Dufour, se sont attelés, dans un premier temps, à réduire les flammes, en attendant un engin spécial destiné à transvaser le chargement dans une benne avant de le verser dans une carrière située à proximité. Puis de procéder à l'extinction complète de la matière. « Fort heureusement, le chauffeur du poids lourd a eu la bonne idée et le réflexe de détacher la remorque de son camion », confie le Lieutenant Dufour.

Également rapidement sur les lieux, les hommes de la

communauté de brigades de Void-Vacon, épaulés par la brigade motorisée de Commercy, sous les ordres du capitaine Créteineau, ont mis en place une déviation, en collaboration avec une équipe de la Dir Est, invitant les automobilistes à sortir à la Cité de la Madeleine, avant de reprendre la RN4 à hauteur de Void-Vacon.

D'après les premiers éléments de l'enquête, qui déterminera les circonstances exactes de ce sinistre, le chargement du poids lourd, immatriculé en République tchèque, se serait embrasé, à la suite de l'éclatement d'un pneu qui aurait pris feu, enflammant le contenu de la remorque.

Fort heureusement, cet événement fâcheux n'a fait aucune victime. Mais a mis en exergue le nombre impressionnant de poids lourds qui empruntent quotidiennement cette fameuse RN4. Une voie rapide qui a repris son rythme de croisière, en fin d'après-midi, après l'enlèvement du camion sinistré.

Martine SCHOENSTEIN
Images et vidéo à voir sur notre site estrepubicain.fr

Social

Statu quo chez Hory

« ÇA FAIT DEUX MOIS et demi qu'on nous mène en bateau », se désole Stéphane Devaux, délégué du personnel CFDT du site bellevillois d'Hory-Chauvelin, l'entreprise de taille de pierre. Hier, la PDG de l'entreprise, Marion Dedieu et le directeur du site d'Ennery (57) étaient à Belleville pour rencontrer les représentants du personnel, un peu plus d'un mois après qu'un responsable de l'entreprise eut annoncé aux employés leur prochain licenciement pur et simple. Hier soir, les faits sont apparus sous un autre jour.

Cessation de paiement

La rencontre s'est déroulée dans un climat tendu. Dans un premier temps, les responsables n'ont rencontré que la directrice du site et les représentants du personnel. « Mme Dedieu nous a annoncé qu'elle avait déposé le matin même la déclaration de cessation de paiement auprès du tribunal de commerce », explique Stéphane Devaux. Et que l'entreprise se retrouvait donc en situation de redressement judiciaire. À l'heure actuelle, les salariés n'ont pas reçu de lettre de licenciement. Mais n'ont pas reçu leur salaire de septembre. Le bâtiment qui abrite l'atelier de production a été vendu, l'échafaudage est parti



■ Une réunion sous tension s'est tenue hier à Belleville entre les salariés et la direction.

Photo F.L.

sur un autre site, les véhicules ne peuvent plus être approvisionnés en gasoil, les chantiers sont donc en stand-by, et les 21 salariés sans activité, ainsi que la trentaine d'intérimaires qui travaillent régulièrement avec eux. « Et pourtant on avait du boulot ! », rappellent-ils. Dont « l'un des plus gros chantiers de Lorraine », la rénovation de la citadelle de Rodemack, en Moselle.

« C'est du gâchis »

Dans un premier temps, la PDG de la société n'a pas souhaité rencontrer les ouvriers, qui avaient bloqué la sortie du site bellevillois avec une chaîne et refusaient de la laisser partir.

Elle est finalement revenue sur sa décision, et s'est entretenue avec eux pendant près d'une heure. Au terme de cet entretien, les mines des salariés n'étaient pas plus réjouies. « C'est du gâchis », lâchaient certains. Pour Stéphane Devaux, c'est un sentiment de « dégoût » qui domine. « Il faut attendre que l'administrateur du tribunal de commerce dise si le site est viable ou pas », explique-t-il.

Mais ils n'y croient plus. « Ils essaient de nous endormir », lâche le responsable syndical. « La solution finale on le sait, ça sera bien la fin d'Hory-Chauvelin à Belleville ».

Léa BOSCHIERO

« Pour que vive Sodetal »

LE CALENDRIER chargé des syndicats et salariés de Sodetal se poursuit. Après un CE extraordinaire prévu le 10 octobre, les employés de l'usine de Tronville-en-Barrois invitent les Meusiens à une grande manifestation, samedi 12 octobre, à 14 h, au départ de la gare SNCF de Bar-le-Duc.

Une mobilisation qui sera suivie d'une seconde, à l'appel de la CGT, mardi 15 octobre, à 14 h 30, toujours au départ de la gare SNCF barisienne. Une façon pour les salariés de Sodetal de marteler leur détermination de « sauver nos 325 emplois ! » Un des objectifs que les syndicats ont d'ailleurs rappelé, hier, lors d'une rencontre avec Jean-Pierre Masseret, en maire de Tronville-en-Barrois.

En déplacement dans le Sud meusien, le président de la Région Lorraine, accompagné

de la présidente de la Communauté d'agglomération, Nelly Jaquet et de Jacky Paul, maire de Tronville, a passé le message collégial : « Nous allons rencontrer les représentants de Saarstahl pour leur faire respecter toutes leurs obligations vis-à-vis des salariés tout en interpellant le préfet de région et le préfet territorial de Meuse pour faire entendre la voix de la République ». Une première pierre à l'édifice de ce soutien politique, même si les syndicats ont prévenu : « Pour le moment, nous luttons pacifiquement, en utilisant tous les moyens juridiques qui nous sont donnés pour que vive Sodetal », persuadés que « l'entreprise est viable, à condition de faire des investissements ». Et bien déterminés à « maintenir la production, dénoncer l'image de Saarstahl face à cette liquidation organisée ». M.S.



■ Jean-Pierre Masseret, en visite dans le Sud meusien, a rencontré les représentants syndicaux de Sodetal. Photo Daniel WAMBACH

Arnaque ou repérage à Chauvonnecourt ?

ON NE METTRA jamais trop en garde les citoyens contre les repérages d'habitations commises par des individus peu scrupuleux.

C'est ainsi que lundi, un homme se présentant au nom de Gaz de France et muni d'une carte sans entête a pénétré dans la cour d'une habitation sans y être invité. Pire, pour y parvenir il a utilisé un carré de clenche de porte, le portail étant dépourvu de poignée.

Une fois face à l'habitant des lieux, il a prétendu mener une enquête pour vérifier si cette personne n'avait pas des factures de gaz trop élevées. Devant le refus du propriétaire de le laisser entrer dans l'appartement, l'individu, après avoir insis-

té, est reparti « avec une nonchalance plutôt arrogante », expliquait ce propriétaire. Pourtant, pas plus lui que les autres riverains de la route des Paroches eux aussi « démarchés » n'ont eu le réflexe de contacter les gendarmes pour les prévenir de la présence douteuse d'un homme. Par conséquent, aucune plainte n'a été enregistrée.

Dans ce contexte d'arnaques et de repérages qui se multiplient, la gendarmerie organisera prochainement une réunion à Saint-Mihiel afin de mettre en garde la population et l'informer sur les conduites à tenir dans de telles circonstances afin de limiter les risques d'effractions et de cambriolages.

Feu de paille à Lahayville

MERCREDI en milieu d'après-midi, le centre de traitement de l'alerte des pompiers de la Meuse a été averti d'un conséquent feu de bottes de paille.

À leur arrivée à Lahayville, commune située non loin de Madine et limitrophe avec la Meurthe-et-Moselle, les pompiers de Commercy, Saint-Mihiel, mais aussi de

Meurthe-et-Moselle ont eu fort à faire pour circonscrire l'incendie qui était en train de ravager pas moins de 1.000 bottes de paille rectangulaire.

Un sinistre accidentel selon toute vraisemblance qui trouve son origine dans l'échauffement des bottes de paille rassemblées et entreposées dans un champ.